

vous voulez qu'à telle heure votre éclairage soit fait ? vous n'avez qu'à placer une aiguille sur l'heure demandée ; vous voulez éteindre à une autre heure ? une autre aiguille placée sur l'heure fixée permettra à l'appareil d'éteindre tout votre éclairage, donc plus besoin d'emploi, pas besoin non plus d'être présent.

Voici encore une innovation : vous rentrez à 11 heures du soir chez vous, la montée d'escalier n'est plus éclairée ; avec l'allumeur-extincteur automatique placé dans la montée, vous n'avez qu'à baisser un bouton, pendant 10 minutes la montée des escaliers est éclairée, après ces 10 minutes automatiquement toutes les lampes électriques sont éteintes.

La Compagnie de Jonage s'est servie avec succès des appareils allumeurs-extincteurs pour l'éclairage de ses colonnes.

Avec de pareils éléments, cette affaire industrielle ne peut que donner de bons résultats comme bénéfices.

Il n'est pas exagéré de dire que vu les traités en cours, vu le prix de revient et les prix de ventes, les bénéfices nets s'élèveront, dès la première année, à 30.000 francs.

Ces chiffres sont trop éloquents pour chercher à conclure.

## L'Épargne Foncière de France

SOCIÉTÉ ANONYME DE CAPITALISATION  
Au capital social de 50.000 fr devant être porté à un million

Cette Société, dont le siège social est à Lyon, 5, rue Constantin, a été fondée en 1897 et a pris, dès le début, un grand développement.

Ses opérations, basées sur les tables d'intérêts établies pour le Crédit Foncier de France, permettent de garantir à ses souscripteurs toute certitude pour le remboursement des assurances aux échéances prévues dans les contrats. Ses titres de capitalisation assimilés aux obligations des Compagnies de Chemins de fer, sont amortis par anticipation, au moyen de tirages mensuels et trimestriels, dans des proportions très appréciables : c'est ainsi que, jusqu'à ce jour, il a été amorti plus de 80.000 francs.

Ses fonds (social, capitalisation et réserve), sont exclusivement placés en valeurs de premier ordre, garanties par l'État, en prêts hypothécaires de premier rang et en immeubles urbains.

Tous ces avantages font que l'Épargne Foncière de France a pu, dès la première année, c'est-à-dire au 31 décembre 1897, réaliser 1.300 contrats, représentant un capital assuré de deux millions de francs.

Malheureusement, à ce moment, c'est-à-dire en 1898, une certaine agitation se manifesta parmi les souscripteurs d'autres Sociétés similaires, quant aux opérations, mais vivant sous la forme mutuelle, laquelle paraissait ne pas donner une entière confiance à leurs adhérents. Des procès, visant la vitalité même de ces Sociétés, en constatant la validité des contrats passés, furent intentés par leurs propres souscripteurs et firent naître une grande réserve dans l'opinion publique.

Bien que favorables à ces Sociétés mutuelles, grâce à une législation imprévue, ces procès ébranlèrent les Pouvoirs publics qui eurent le moment venu de réglementer la création et le fonctionnement de toutes les Sociétés de Capitalisation. Cette période d'attente marqua un temps d'arrêt dans les opérations de l'Épargne Foncière de France, laquelle, cependant, n'avait rien à redouter de cette législation : sa forme anonyme, préconisée depuis longtemps par la Capitalisation de Paris, issue du Crédit Foncier, la met à l'abri de toute intervention mal intentionnée et son administration sage et prudente, la place en dehors de tout aléa. Aussi bien, elle n'a cessé de progresser, et, aujourd'hui, elle compte, malgré cette mauvaise période, sept mille souscripteurs formant un capital assuré de plus de 15 millions de francs.

Par une organisation étendue et toujours progressive, cette Société s'est acquise une juste réputation de vitalité qui se révèle chaque année par un bénéfice de plus en plus grand.

Et c'est avec une profonde satisfaction et une vive impatience, qu'elle attend du Parlement la loi spéciale qui lui permettra de marcher encore davantage de l'avant sous sa protection.

## L'INDUSTRIE SPORTIVE LYONNAISE

Ayant appris qu'une Société anonyme, dite « La Protectorcycles » était actuellement en voie de formation et que le mouvement des souscriptions battait son plein, nous sommes allés, pensant intéresser nos lecteurs, puiser à des sources autorisées les informations suivantes :

Cette Société a pour but l'exploitation en France et à l'étranger d'un dispositif de fermeture de sûreté très ingénieux, robuste, invisible, inrochetable et pratique, ne pouvant être ni rompu, ni coupé, ni scié par quelque adroit voleur, rendant ainsi les machines inviolables, s'appliquant aux bicyclettes, motocyclettes, tri-cycles, triporteurs, aussi bien aux machines existantes qu'à celles à construire, que l'inventeur-fondateur de cette Société, un Lyonnais, a dénommé « Block-Cycles » et fait breveter dans la plupart des pays de l'Europe.

Les statuts ont été rédigés par M<sup>r</sup> Trévoux, notaire, 30, rue de la République, à Lyon, et

par M Lacroix, notaire, à Orléans (Rhône), où ils sont déposés.

Le siège provisoire de cette Société se trouve, rue de la République, 48, à Lyon, dans les bureaux de la régie d'immeubles Fayolle, Chazol et Imbert, successeurs de Boisson et Cie, maison ancienne et très honorablement connue.

Une usine de construction de pièces détachées pour cycles, des plus importantes de notre ville et de la région, dont la réputation et son bon renom en France et à l'étranger ne sont plus à faire, a déjà souscrit avec l'inventeur un traité de concession de licence de fabrication et de vente pour la France. C'est la maison Auguste Faure, constructeur, 36, rue Toulon, à Lyon.

Le Conseil d'administration, déjà formé, est composé en partie d'industriels notables de notre ville et de certaines personnalités bien connues de la finance et du sport. La haute compétence de ces administrateurs, jointe à la valeur incontestable de cette invention si utile et si pratique qui a obtenu au dernier Salon du Cycle, à Paris, un très grand succès, est d'un bon augure pour l'avenir de cette affaire qui, assure-t-on, promet des résultats considérables.

Sans entrer ici dans les détails techniques de cette invention qui sortiraient du cadre de notre journal, nous dirons simplement que le Block-Cycle dont le mécanisme est renfermé dans le tube porte-selle, immobilise avec solidité, quand on le désire, l'axe du pédalier de la machine et bloque en même temps par le même mouvement, la roue libre avec une force considérable, et ce au moyen d'un tour de clef miniature, laquelle est sérieuse et numérotée et ne peut servir que pour sa machine respective. De cette manière, lorsque le Block-Cycle est fermé, il est impossible non-seulement de monter en selle, mais encore de pouvoir faire tourner à la main la roue libre, la machine étant rendue absolument inerte. De sorte que par ce système si pratique et si sûr, le propriétaire d'une machine quelconque, munie de ce dispositif de fermeture, n'a plus de crainte non seulement de voir sa machine volée, mais encore il sait que personne ne pourra s'en servir en son absence et par conséquent la lui déléguer. La fermeture étant inrochetable, le voleur n'aurait pour tout recours que de mettre la machine sur son épaule pour ensuite aller chez lui briser le tube de la machine.

Tels sont les renseignements obtenus que nous avons voulu contrôler en allant voir fonctionner cet appareil à l'usine de M. Auguste Faure.

Nous ne saurions terminer cet exposé sans adresser nos vives félicitations à l'inventeur, notre concitoyen, et en formant nos meilleurs vœux pour le succès de son entreprise que l'industrie lyonnaise, par son initiative, a su favoriser.

## LA SEMAINE FINANCIÈRE DE LA Bourse de Lyon

La semaine qui avait assez mal débuté sous la fâcheuse impression causée par les revers des Russes en Mandchourie termine dans des conditions bien meilleures. La perte officiellement confirmée de deux cuirassés japonais, le bruit persistant d'une victoire de nos alliés ont amené un relèvement général des cours.

Ces nouvelles favorables sont survenues bien à point pour permettre aux acheteurs de tenter une offensive contre les vendeurs.

Notre 3/4, termine à 97 fr. 05 en hausse d'un 1/2, point même bonne tenue de tous les fonds d'Etat : Consolidés Anglais 90 1/16, Italien 102 7/8, Turc unifié 83,35, Extérieure 83,40 gagnant 0,40 sur hier, Brésil 75. Les fonds Russes sur lesquels se porte l'attention sont les premiers à bénéficier de la reprise. 3 0/0 1891, 71,70 après 70,90 ; 3 0/0 1896, 70,90 hier 69,85. Malgré ces bonnes dispositions les affaires n'ont qu'une apparence d'activité et l'on sent que la confiance dans la stabilité du marché n'est pas encore revenue. En ce qui nous concerne nous ne pouvons que conseiller la prudence.

Le Crédit Lyonnais bien tenu à 4100, en raison du succès de l'emprunt russe auquel cet établissement a largement contribué. Société générale 622 ; Banque Ottomane sans mouvement 578-579.

**Chemins français.** — Lyon 1315 ; Nord 1738 ; Orléans 1400, sans mouvement ni transactions.

Le Rio est mauvais sur la baisse du métal 1279 après 1287 ; Métro 525 ; Saragosse 269 ; Nord-Espagne 157. Plusieurs voient la hausse sur ce dernier compartiment ainsi que sur toutes les valeurs espagnoles et en donnent pour raison l'accord probable franco-espagnol, la baisse du change, et la bonne situation économique du pays! Su z 4117 ; Brianks 264.

La reprise sur les mines d'or est bien moins sensible qu'on aurait pu s'y attendre en raison de l'introduction cette fois définitive de la main d'œuvre chinoise au Transvaal. De Beers 491 ; Chartered 56 ; Rand mines, 260,50.

### COMPTANT

La guerre met au premier plan des valeurs industrielles les actions des sociétés métallurgiques en raison des commandes fermes ou escomptées à l'avance de la nation amie et alliée. Tout ce compartiment a une tenue excellente. Creusot 1700 ; Marine 1490 ; Acieries de Saint-Etienne 4510 ; Comté 309.

Toujours beaucoup d'activité sur l'action Rochet-Schneider qui, en deux bourses passe de 1.630 à

1679 et sur le Chardonnet qui paraît vouloir se fixer au cours de 2.000, ce qui est assez coquet pour une valeur qui cotait 700 fr. il y a six mois.

**Plaques Lumière :** on nous dit que les pourparlers concernant la constitution d'une Société de soie artificielle ont abouti. La maison A. Lumière et ses fils s'occuperaient de toute la fabrication et la Société en formation de la vente, une large part des bénéfices nets sera attribuée à MM. Lumière. On parle de 45 0/0 ; les 55 0/0 restant iraient aux actions, parts et réserves diverses.

**Grands Magasins.** — Deux-Passages, 542. Grand Bazar, 627, Corsetiers, 131.

Les Mines sont lourdes ; Montrambert, 845. Roche La Mulotière dont le dividende annoncé est de 72 contre 75 l'an dernier fléchit à 1 655 ; Rive de Gier, 28,50 ; Montrelais, 105.

**Banques.** — Crédit Lyonnais 1902, Société Lyonnaise 618. Banque privée 434. La Société Générale est cotée à Paris 622.

Les bonnes nouvelles qui arrivent de toutes parts sur l'état des récoltes de 1904, auront une heureuse influence sur les affaires ; ce dont nos grandes Sociétés de crédit seront les premières à profiter.

**N. B.** — Nous sommes à la disposition de nos lecteurs pour leur fournir tous les renseignements et conseils qu'ils peuvent désirer, ils n'ont qu'à joindre à leur demande un timbre pour la réponse.

### APRÈS BOURSE

Paris. — 3 0/0 Français, 96,75 — 3 0/0 d/25 écart, 27. — 3 0/0 d/50 écart, 28. — Chèque Londres à vue, 25,10 1/2. — Chèque Berlin, 21 25/32. — Saint-Petersbourg, 265 5/8. — Chèque Vienne, 103 13/17. — Chèque Amsterdam, 205 13 16.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société nouvelle des Etablissements de l'Horme et de la Buire (capital 4.032.500 fr.) a eu lieu le 29 avril.

Il ressort du rapport des commissaires que les bénéfices nets se sont élevés en 1903, à fr. 357.553 62, en augmentation de 15.998 fr. 40 sur ceux de l'exercice précédent.

Les bénéfices disponibles se présentent donc de la manière suivante :

Reliquat de 1902.....	10.610 88
Bénéfices de 1903.....	357.553 62
<b>Total.....</b>	<b>368.163 90</b>

El voici la répartition proposée :

Dividende, 6 fr. par action....	243.750 »
Amortissement des immobilisations de 1903.....	119.502 35
Solde à nouveau.....	4.911 55
<b>Total.....</b>	<b>368.163 90</b>

### Compagnie des Bateaux-Omnibus

Le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée du 20 avril, fournit sur les bénéfices de l'exercice 1903, d'intéressants détails.

Le nombre de voyageurs transportés s'est élevé à 3.975.747 contre 1.869.922 pour l'exercice 1902, soit une augmentation de 113 %.

Pour le transport des marchandises, la progression est plus considérable encore, le tonnage kilométrique ayant passé de 7.785.765 à plus de 17 millions de tonnes.

Le Conseil estime que quelques satisfaisants qu'ils soient, ces résultats peuvent encore être améliorés pour les deux branches de l'activité sociale.

Après amortissement de toutes les acquisitions ou grosses dépenses, le compte Profits et Pertes s'est soldé par un bénéfice net de fr. 451 mille 901,35, permettant la répartition d'un dividende de 5 % (12 fr. 50 par action) et l'attribution aux réserves et amortissements d'une somme de fr. 96.731 fr. 25.

### Statistique Merton

MM. Henry Merton et Cie estiment les stocks visibles au 14 mai à 11.655 tonnes contre 12.026 tonnes au 30 avril, soit une diminution de 371 tonnes pour la quinzaine.

Le total des arrivages de la quinzaine s'élève à 12.050 tonnes, les livraisons à 12.421 tonnes. Les stocks en Angleterre et en France sont tombés à 6.230 tonnes contre 6.576 fin avril.

Les expéditions du Chili pour la quinzaine ont été de 1.000 tonnes.

### Finances ottomanes

On mande de Constantinople à la « Gazette de France » :

« Le sultan a rendu un iradé relatif à la nouvelle loi sur le timbre, dont la sanction est une mesure préparatoire à l'émission du nouvel emprunt turc de 2 millions 500.000 livres. »

### Bons du Trésor allemand

Francfort, 17 mai.

Le gouvernement allemand se proposerait de faire prochainement une émission de bons du Trésor pour la somme de 200 millions de marks.

### Le Métropolitain

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Métropolitain, réunis hier en assemblée annuelle, sous la présidence de M. Bénard, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1903.

Le dividende de l'exercice a été fixé à 15 francs par action, sous déduction des impôts, payables à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

L'assemblée a autorisé le conseil à prélever une somme de 560.000 francs, destinée à la constitution d'un fonds de prévoyance.

L'assemblée a nommé administrateurs ; MM. Bénard, Berthelot, Genevois, Genls, Jerislowsky, Kermina, de Lenchères, Poidatz, Postel-Vinay, Bainbeaux, de Tavernier, de Wandre. MM. J. Henrotte, A. Mary, A. Renaut, II. Rouen ont été nommés commissaires des comptes.

### Canal de Suez

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 7 juin, de fixer ainsi qu'il suit le revenu total de l'exercice 1903 :

	Brut	Net
Par action de capital.....	139 604 130 »	
Par action de jouissance.....	114 604 106 608	
Par part de fondateurs.....	64 565 60 506	

### Compagnie générale des Omnibus

Les recettes encaissées par la Compagnie pendant la 17<sup>e</sup> semaine de 1904 (22 au 28 avril) se sont élevées à 918.223 francs, en augmentation de 55.944 francs sur les recettes de la semaine correspondante de 1903.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 avril 1904, les recettes totales s'élèvent à 14.906.892 francs, en plus-value de 102.900 francs sur les produits de l'année dernière.

### Bons du Trésor

Par décision ministérielle, en date du 16 avril 1904, l'intérêt des bons du Trésor a été fixé, à partir du 18 avril 1904 inclusivement :

- À 1 % pour les bons d'un mois à moins de trois mois ;
- À 2 1/2 % pour les bons de trois mois à moins de neuf mois ;
- À 2 % pour les bons de neuf mois à un an.

### L'industrie du pétrole en Roumanie

Vienne. — Relativement aux accords convenus entre la Disconto Gesellschaft et la Deutsche Bank à propos de la vente du pétrole roumain en Allemagne, on dit que ces deux établissements ont acquis un paquet (un quart) d'actions de la Société allemande des Produits pétroliers. Celle-ci aura pour objet d'écouler le pétrole (après raffinage) fourni par les entreprises des susdits établissements. Le reste des actions est passé à la maison Samuel, de Londres, et à la Shell Linie Compagnie.

### Compagnie du Boléo

Les bénéfices nets accusés au bilan arrêté au 31 décembre 1903 de la Compagnie du Boléo, s'élèvent à 3.474.340 fr. 35, contre 1.750.961 francs 08 au 31 décembre 1902, soit une augmentation de 1.723.379 fr. 27. On sait que le Conseil d'administration pratique des amortissements avant inventaire. Pour 1903, ces amortissements ont atteint 2 millions 355.108 fr. 55, contre 1.238.773 fr. 99 en 1902. De sorte, qu'en réalité les bénéfices de l'année écoulée sont de 5.829.448 fr. 90, présentant, sur les précédents, une augmentation de 2.839.713 fr. 83.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 9 mai la distribution, pour l'exercice 1903, d'un dividende net de 100 fr. par action, correspondant à 50 fr. par centième de part, et l'on sait qu'il a, en outre, décidé de rembourser le 1<sup>er</sup> juin prochain, les obligations de la Compagnie qui restent encore en circulation.

**Nouvelle Compagnie lyonnaise de Tramways**  
Les travaux de mise en état des lignes répresses et de la transformation des lignes autrefois exploitées à la vapeur, ainsi que la construction de certains prolongements, ont été terminés dans les délais prévus.

L'affaire continue à se développer dans d'excellentes conditions, les recettes de 1903 témoignent, en effet, d'une nouvelle augmentation de plus de 20 % et le dividende proposé pour 1903 est de 5 %.

### Tramways de Neuville

L'assemblée sera prochainement annoncée et les résultats, dit-on, sont satisfaisants. Le commencement de la belle saison amènera une notable augmentation des recettes.

### Tramways de Clermont-Ferrand

Assemblée ordinaire du 14 avril 1904

I. Le solde bénéficiaire s'élève à 120.443 fr. contre 94.336 fr. en 1902, soit une augmentation de 26.106 francs.

II. L'assemblée décide d'amortir par un prélèvement fait sur la réserve spéciale les dépenses de transformation du matériel et réfection des voies, ensemble 198.071.

III. Il a été voté un dividende de 14 francs aux 3.500 actions, lequel absorbe 49.000 francs, IV. On a reporté à nouveau 869 fr. 48.

### Omnibus et Tramways de Lyon

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19 avril 1904

I. Les recettes ont fléchi de 85.000 francs par suite de la concurrence faite sur certaines lignes et de la diminution du nombre des voyageurs de première classe (700.000 de moins qu'en 1902).

II. Les frais d'exploitation accusent la diminution de 73.000 francs, due à l'abaissement du prix de revient de l'énergie électrique.

III. Le dividende a été fixé à 37 fr. 50 dont le solde de 22 fr. 50 sera payé à partir du 1<sup>er</sup> mai.

IV Le conseil a obtenu l'autorisation d'émettre en temps voulu, tout ou partie d'un capital de 3 millions d'obligations 3 1/2, dont l'amortissement se ferait par annuités pendant la durée de la concession, avec faculté de le rembourser au pair à toute époque.

### Banque centrale de Crédit Mobilier et Industriel

Paris. — Banque centrale de Crédit mobilier et industriel, Société anonyme au capital de 4 millions, constituée à Dantergen (Belgique) sous la dénomination de : Société Belge, mais en réalité son siège à Paris, rue de la Victoire, 65. — Jugement du 25 avril, ouverture 1<sup>er</sup> avril 1904, M. M. Mauger, rue de Valois, 16, syndic provisoire.

### CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital entièrement versé : 250 millions  
Bilan au 31 mars 1904

ACTIF	
Espèces en caisse et dans les Banques.....	149.057.308 13
Portefeuille.....	995.000 714 50
Reports.....	72.276.382 61
Comptes courants.....	320.870.864 66
Avances sur garanties.....	263.754.274 92
Portefeuille titres (Actions Bons, Obligations, Rentes).....	7.567.700 62
Immeubles.....	35.000 000 »
Comptes d'ordre et divers.....	44.109.852 61
<b>Total.....</b>	<b>1.857.617.093 05</b>

### PASSIF

Dépôts et Bons à vue.....	627.474.887 96
Comptes courants.....	712.978.161 14
Acceptations.....	67.249.654 92
Bons à échéance.....	31.932.587 79
Comptes d'ordre et divers.....	68.281.801 24
Réserves diverses.....	100.000 000 »
Capital entièrement versé.....	250.000 000 »
<b>Total.....</b>	<b>1.857.617.093 05</b>

### Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Bilan au 31 mars 1904

### ACTIF

Caisse et banque.....	62.335.872 10
Portefeuille.....	394.905.316 43
Effets à l'encaissement.....	427.635.152 62
Reports.....	36.241.527 83
Coupons à encaisser.....	4.891.506 21
Rentes et actions, bons et obligations.....	40.699.318 39
Avances sur garanties.....	131.325.868 01
Participations industrielles et commerciales.....	2.125.420 50
Participations financières.....	53.272.743 »
Immeubles.....	9.123.539 80
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers.....	173.554.203 18
Appels différés sur actions.....	100.000 000 »
<b>Total.....</b>	<b>1.041.201.761 64</b>

### PASSIF

Capital.....	200.000 000 »
Réserve.....	21.851.767 64
Comptes de chèques.....	285.294.615 48
Dépôts à échéance fixe.....	123.917.300 »
Effets à payer.....	68.437.850 28
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers.....	336.644.447 96
Intérêts et dividendes.....	3.614.343 96
Solde du dernier exercice.....	91.809 10
Profits et pertes (frais généraux déduits).....	1.652.825 22
<b>Total.....</b>	<b>1.041.201.761 64</b>

Effets en circulation avec l'endos de la Société : Administration centrale..... 26.398.000 » Agences de province..... 34.164.082 96 60.562 082 96

Certifié conforme aux écritures : Le directeur, LOUIS HORIZON.

### Comptoir national d'escompte

Situation au 31 mars 1904 :

### ACTIF

Caisse et Banque.....	50.809.477 24
Portefeuille.....	435.151.692 24
Reports.....	52.077.811 50
Correspondants « Effets à l'encaissement ».....	44.462.428 82
Comptes courants débiteurs.....	91.303.043